



Communiqué de presse

Syndicat des Métallos (FTQ)

Trimag à Boisbriand

Négociation et création d'emplois

Mardi, 23 août 2005. Les soixante Métallos de la compagnie Trimag à Boisbriand, représentés par la section locale composée 8990 du Syndicat des Métallos (FTQ) ont accepté dans une proportion de 87% hier soir en assemblée générale une nouvelle convention collective. « Nous avons accepté de négocier une réouverture de la convention collective afin non seulement d'améliorer les conditions de salaire et de travail de nos membres mais aussi de permettre à l'entreprise de créer 45 nouveaux emplois au cours de l'automne », a déclaré Denis Lévesque, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

Le nouveau contrat de travail de cinq ans prévoit des augmentations monétaires de plus de 3,8 % par année. Le syndicat a également obtenu des congés de maladie. C'est ainsi que les travailleurs bénéficieront d'un congé de maladie de vingt-quatre heures par année et de trente-six heures par année pour ceux et celles qui ont trente-six mois d'ancienneté.

La compagnie veut agrandir l'entreprise dès cet automne. « Ce projet qui va se traduire par l'embauche de nouveaux travailleurs est une excellente nouvelle pour la population de Boisbriand et des alentours qui a été très durement éprouvée par des fermetures et des mises-à-pied massives au cours des dernières années », a conclu le permanent syndical.

(30)

Pour information : Denis Lévesque, Syndicat des Métallos (FTQ), (450) 430-9220